



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le rôle de perception pour l'année 2023 est complété et déposé au bureau de la Municipalité. Prenez note que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des taxes sont tenues de les payer aux dates figurant sur les comptes transmis.

Donné à Adstock, ce 30 janvier 2023.

La directrice générale,

(Signé)

Julie Lemelin